



## LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE Comité Directeur du 12 novembre 2017

### APPEL À CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MEMBRE DES COLLÈGES

Les élections des membres des Collèges de la Ligue Motocycliste Occitanie se tiendront le 12 novembre 2017 lors du Comité Directeur de la Ligue au Château de Pennautier (11610).

#### Postes à pourvoir :

- Collège Chronométrage ..... 2 membres dont 1 Président
- Collège Technique ..... 2 membres dont 1 Président
- Collège Formation ..... 2 membres dont 1 Président
- Collège Educatif ..... 2 membres dont 1 Président

Les candidats devront, conformément à l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue :

- être âgés de plus de 18 ans ;
- être licenciés à la FFM ;
- adresser leur candidature à la Ligue au moins quinze jours avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception **soit avant le 28 octobre 2017 à minuit** le cachet de la poste faisant foi ;
- pour les candidats présentés par les groupements affiliés, joindre à leur candidature une attestation de ceux-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du groupement sportif dont ils relèvent. Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel et ceux qui ont reçu l'investiture du groupement sportif doivent appartenir à un Groupement Sportif affilié, être à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale ;
- Ne pas faire l'objet de mesures pouvant générer une inéligibilité ;

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue, le Comité Directeur de la Ligue procède à la désignation des membres des collèges et désigne le Président en son sein.

Par exception, conformément au préambule des statuts de la Ligue, les collèges seront composées à parité entre les membres issus de la Ligue Motocycliste Languedoc-Roussillon et les membres issus de la Ligue Motocycliste Midi-Pyrénées.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer sous les formes requises au secrétariat de la Ligue Motocycliste Occitanie à l'adresse suivante :

7 rue André Citroën 31130 BALMA



**LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE**  
**Comité Directeur du 12 novembre 2017**

**ACTE DE CANDIDATURE POUR LES POSTES  
AU SEIN DES COLLÈGES**

Selon l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Occitanie :

**ELECTIONS POUR LES COMMISSIONS SPORTIVES SUIVANTES :**

- Collège Chronométrage ..... 2 membres
- Collège Technique ..... 2 membres
- Collège Formation ..... 2 membres
- Collège Educatif ..... 2 membres

Je soussigné(e) : .....

Demeurant : .....

Code Postal : |\_\_\_\_\_|      Ville : .....

Licence : |\_\_\_\_\_|      Club : ..... Dépt : |\_\_|

Déclare être candidat(e) au sein de la :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Collège Chronométrage | <input type="checkbox"/> Collège Formation |
| <input type="checkbox"/> Collège Technique     | <input type="checkbox"/> Collège Educatif  |

Fait à : ..... le .....

Signature du ou (la) candidat(e) :

**Attention : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception avant le 28 octobre 2017, le cachet de la poste faisant foi.**